

INTERREG V A Grande Région

France, Allemagne,
Belgique, Luxembourg

Programme de coopération transfrontalière

Mis à jour le : 29/05/2020

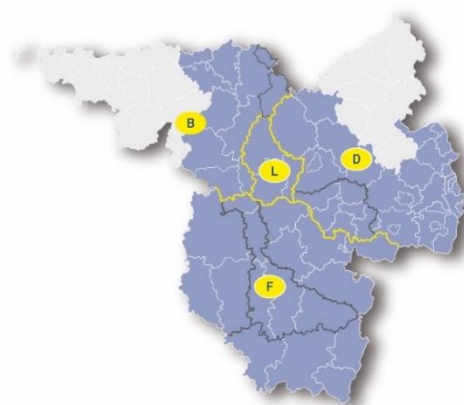
Le programme INTERREG V A Grande Région soutient des projets de coopération transfrontalière entre acteurs locaux et régionaux issus des territoires qui composent la Grande Région, un espace rassemblant quatre États-membres de l'Union européenne, cinq régions, et trois langues (allemand, français, luxembourgeois).

La stratégie du programme est construite autour d'un triptyque « emploi / développement territorial / économie » qui place le soutien à l'emploi sur le marché du travail grand-régional au cœur des priorités.

Les projets se caractérisent toujours par une mise en œuvre conjointe d'actions transfrontalières et une gestion en français et en allemand. La durée d'un projet est généralement de trois ans.

Budget Total 233 M€ – Taux de cofinancement FEDER 60%

Interreg 
Grande Région | Großregion
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung



Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



OT 1 :
Innovation

OS 8 : Renforcer les coopérations transfrontalières dans le domaine de la R+D en vue de faire de la Grande Région un territoire d'excellence

OS 9 : Favoriser les capacités d'innovation des acteurs économiques au service de la compétitivité de la Grande Région



OT 3 :
Compétitivité
PME

OS 10 : Renforcer la présence des PME de la Grande Région sur les marchés étrangers



OT 6 :
Environnement

OS 3 : Atteindre un état de conservation favorable du milieu naturel

OS 4 : Renforcer la valorisation culturelle et touristique du patrimoine

OS 5 : Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement économique et territorial de la Grande Région



OT 8 :
Emploi, mobilité

OS 1 : Augmenter l'employabilité et faciliter l'accès à l'emploi frontalier

OS 2 : Améliorer l'offre en matière de mobilité durable pour faciliter le déplacement des travailleurs frontaliers et des apprenants



OT 9 :
Inclusion sociale,
Santé

OS 6 : Améliorer l'offre concertée en matière de soins et de prévention

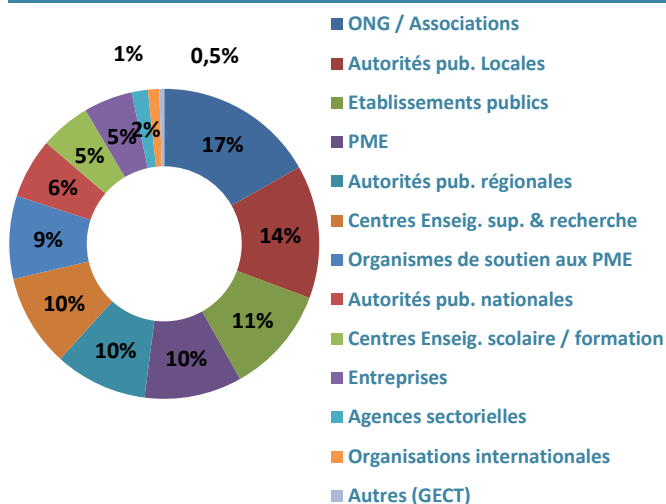
OS 7 : Améliorer l'offre transfrontalière de services et d'équipements socialement inclusifs

Où en est la mise en œuvre du programme ? (situation au 29/05/2020 en Millions d'€)

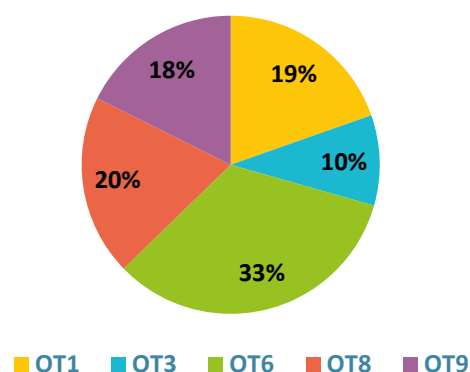
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 1 : Innovation	41,90	25,15	24,40	97,02%	16	39	N.C.
OT 3 : Compétitivité	13,98	8,39	12,50	148,99%	2	13	N.C.
OT 6 : Environnement	73,39	44,00	41,90	95,23%	12	41	N.C.
OT 8 : Emploi, mobilité	52,11	31,27	24,30	77,71%	12	36	N.C.
OT 9 : Inclusion sociale, Santé	38,70	23,22	22,26	95,87%	12	39	N.C.
Total (hors assistance technique)	220 M€	132 M€	123 M€	93,90%	54	168	N.C.

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

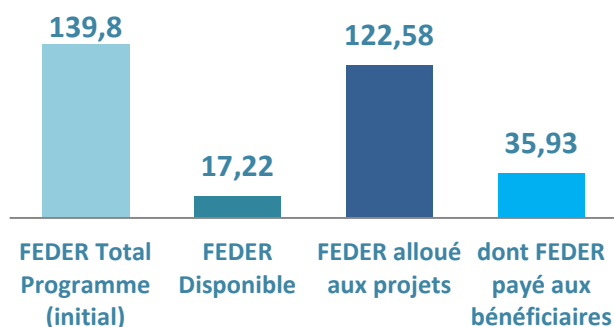
Qui sont les bénéficiaires des financements ?



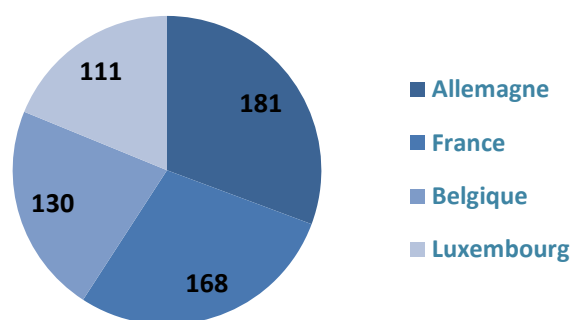
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 23/07/2020 ?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (situation au 31/03/2020 (en Millions d'€))



Répartition des bénéficiaires par pays participant



Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement INTERREG V A Grande Région

Le programme INTERREG V A Grande Région est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme. Les projets doivent réunir à minima 2 partenaires situés dans les régions et départements d'au moins 2 pays de la zone éligible. Cependant, une structure transfrontalière (bénéficiaire unique) peut également porter et réaliser, seule, un projet INTERREG V A Grande Région.

Le dépôt des dossiers se fait via des appels à projets ouverts régulièrement, se déroulant en 2 phases :

- Phase 1 : dépôt d'une fiche synthétique présentant les principales informations sur le projet envisagé
- Phase 2 : Instruction de la fiche synthétique. Si les autorités partenaires du programme estiment que le projet correspond aux objectifs du programme, les opérateurs sont invités à déposer une demande de concours complète.

À ce stade de mise en œuvre, **5 appels à projets et 1 appel à microprojets ont été complétés.**

Les projets emblématiques du programme INTERREG V A Grande Région

Projet : GReNEFF

Réseau transfrontalier de soutien aux projets innovants en matière de développement durable et de sobriété énergétique dans la Grande Région



Chef de file : ARGE SOLAR e.V. (Allemagne)

Budget total : 15 771 702,03 €

Subvention FEDER : 6 163 543,98 €

Durée : 01/04/2016 à 31/06/2021

Partenariat :

- Conseil départemental de Moselle
- Agence de l'énergie de Rhénanie-Palatinat
- My Energy Luxembourg G.I.E.
- Moselle Agence Technique (MATEC)
- Ministère de l'Économie, du Travail, de l'Énergie et des Transports de Sarre
- Service public de Wallonie avec son département du bâtiment durable (SPW-DGO4-DBD)
- Plate-forme Maison Passive (pmp)

Objectif Thématique : 6 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources

Priorité d'investissement : 6(g) - soutenir la transition industrielle vers une économie utilisant les ressources de façon rationnelle, en favorisant une croissance verte, l'éco-innovation et la gestion des performances environnementales dans les secteurs public et privé.

Résumé synthétique ET principales réalisations :

GReNEFF soutient la réalisation et l'encadrement de projets pilotes en Sarre (DE), en Rhénanie-Palatinat (DE), au Luxembourg, en Moselle (FR) et en Wallonie (BE) dont l'objectif est le développement écologique dans le domaine de l'aménagement urbain durable des quartiers (écoquartiers) et la création de logements sociaux à haute performance énergétique.

Le projet entend répondre à des problématiques telles le manque d'expérience en gestion des approches de développement et des technologies innovantes, les besoins en matière de construction et de rénovation des logements, le déséquilibre entre investissements en faveur du développement durable et retours sur investissements ou encore la précarité énergétique des logements à prix abordables.

Exemples de réalisations : Rénovation de 24 logements sociaux à Verviers (BE), rénovation énergétique Fasanenallee 4/6 à Sarrelouis (DE), construction de 8 logements sociaux à Florange (FR), création de l'écoquartier Elmen (LU)

Personnes de contact : *gruppe@argesolar-saar.de* et *schmidt@argesolar-saar.de*

Site internet / Réseaux sociaux : [En savoir plus sur GReNEFF](#)

<p>Projet : PAE Pôle Automobile Européen</p>	
<p>Chef de file : Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est (FR)</p> <p>Budget total : 2 159 358 €</p> <p>Subvention FEDER : 1 237 854 €</p> <p>Durée : 01/01/2018 – 30/06/2020</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association Régionale de l'Industrie Automobile de Lorraine (FR) - Autoregion (DE) - Fahrzeug Initiative Rheinland-Pfalz e.V. (DE) - Technifutur (BE) - Campus automobile Spa-Francorchamps (BE) - ULg – Université de Liège (BE) - Luxinnovation GIE (LU) - Pôle véhicule du futur (FR) - Association Régionale de l'Industrie Automobile de Champagne-Ardenne (FR)
<p>Objectif Thématique : 3 - Renforcer la compétitivité des PME</p>	
<p>Priorité d'investissement : 3(d) - soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux en s'engageant dans les processus d'innovation</p>	
<p>Résumé synthétique ET principales réalisations : Le Pôle Automobile Européen (PAE) met en place et développe une coopération entre les clusters Automobile de la Grande Région afin de favoriser l'internationalisation de leurs 800 entreprises membres. Le projet encourage l'ouverture transfrontalière des services des différents clusters à leurs membres respectifs et la création d'une banque de données transfrontalière des compétences technologiques des PME de la Grande Région.</p>	
<p>Personne contact : v.carel@grandest.cci.fr</p>	
<p>Site internet / Réseaux sociaux : En savoir plus sur PAE</p>	

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de Gestion Adresse : GECT Autorité de gestion Programme Interreg V A Grande Région c/o Ministère du Développement durable et des Infrastructures 4, Place de l'Europe L - 1499 Luxembourg</p>	<p>Secrétariat Conjoint Tél : +352 24780122 Mail : info@interreg-gr.eu Adresse : Maison de la Grande Région 11, Boulevard J.-F. Kennedy L-4170 – Esch-sur-Alzette</p>	<p>Autorité Nationale : Région Grand Est Tél : 03 87 33 67 75 Mail : jade.porcherot[at]grandest.fr Adresse : Région Grand Est Site de Metz Place Gabriel Hocquard BP 81004 - F-57036 METZ Cedex 1</p>
<p>Département de la Moselle Tél : 03 87 37 57 29 Mail : sophie.valette@moselle.fr Adresse : Département de la Moselle 1, Rue du Pont Moreau BP 11096 F-57036 METZ Cedex 1</p>	<p>Département de la Meurthe-et-Moselle Tél : 03 83 94 59 43 Adresse : Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle 48, Esplanade Jacques-Baudot CO 90019 - F-54035 NANCY Cedex</p>	<p>Département de la Meuse Tél : 03 29 45 77 56 Adresse : Département de la Meuse Place Pierre-François GOSSIN BP 50514 F-55012 BAR-LE-DUC Cedex</p>